



Elections au Conseil d'Administration :
une élection peut en cacher une autre

En juin, c'est aussi à Radio France que des élections ont lieu. Du 7 au 14 juin prochain, vous pourrez voter **par vote électronique** pour les représentants des salariés au Conseil d'Administration.

Cette élection est très importante. Le Conseil d'Administration est la seule instance où nous pouvons être entendus directement des représentants de l'Etat, du CSA et des Parlementaires. Il comprend, en plus de la PDG de Radio France, 12 membres : 4 représentants de l'Etat (Bercy et Culture et Communication), 4 membres nommés par le CSA, 2 parlementaires (1 député et 1 sénateur) et les 2 représentants élus par les salariés.

SUD Radio France, 2^e organisation syndicale de la maison, doit pouvoir continuer d'y défendre nos métiers, nos conditions de travail et notre avenir, dans un contexte très incertain avec la suppression de la redevance audiovisuelle.

Nous reviendrons lors de la prochaine newsletter plus en détail sur le fonctionnement du CA et nous vous présenterons les candidats SUD Radio France.